MÉMO SÉCURITÉ

Chef d'entreprise artisanale

MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

L'AMÉNAGEMENT DU FOURGON
DES PLÂTRIERS-PLAQUISTES

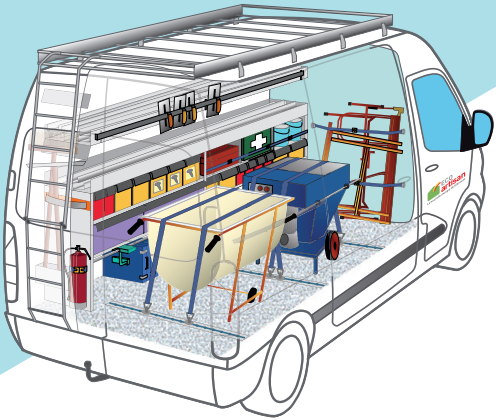

Choisir son véhicule utilitaire est un investissement important pour votre entreprise.

Valorisez au mieux cet investissement en l'agençant efficacement : vous y gagnerez en confort, sécurité et productivité !

inrs Institut National de Recherche et de Sécurité

IRIS ST Santé et Sécurité dans l'Artisanat du Bâtiment

4 BONNES RAISONS D'AGENCER SON FOURGON

1. **C'est un gage de sécurité pour vous et vos salariés.**

2. **C'est un gain financier à moyen terme :**
   - **vous réduisez les déplacements inutiles causés par le manque de préparation et de rangement de votre fourgon,**
   - **c'est la façon la plus sûre de garder son outillage et les matériaux en bon état.**

3. **Cela permet de réduire les manutentions.**

4. **Cela contribue à la construction de l'image de marque de votre entreprise.**

BON À SAVOIR :

Pratiquement **un tiers des déplacements** dans l'artisanat du bâtiment sont dus à des oublis de matériel ou de matériaux. Des dispositifs d'aides au financement de l'aménagement du fourgon peuvent être proposés par certaines CARSAT. Avant tout investissement, renseignez-vous auprès de votre CARSAT.

LES POINTS CLÉS À VÉRIFIER AVANT L'ACQUISITION DU FOURGON

Bien qu'ils soient souvent en option, un certain nombre d'équipements sont indispensables à votre sécurité, ainsi qu'à celle de vos salariés, et améliorent votre confort.

LES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ	LES ÉQUIPEMENTS DE CONFORT
1 ABS (système d'antiblocage des roues)	1 La climatisation
2 AIRBAG conducteur + passager	2 Le réglage à distance des rétrovisieurs
3 ESP (correcteur de trajectoire)	3 Éléments de téléphonie *(usage uniquement à l'arrêt)*
4 Système d'aide au freinage d'urgence	4 GPS
5 Cloison de séparation pleine *(conforme à la norme ISO 27956)*	5 Radio
6 Témoin de pression des pneus (TMPS)	
7 Points d'arrimage	
8 Galerie	

Attention : veillez à ce que le plancher du fourgon soit de qualité afin de rendre possible un aménagement durable.

LE CONSEIL DU PRO

Idéalement, une entreprise des métiers du plâtre doit disposer de 2 types de véhicules :

- Un véhicule dedié au transport de plaques, briques, isolants.
- Un véhicule dedié au transport de l'outillage.

UN FOURGON IDÉALEMENT AMÉNAGÉ

Afin d'obtenir un fourgon efficacement agencé, quelques points essentiels doivent être discutés avec votre agenceur :

1. faites l'inventaire de l'outillage que vous transportez fréquemment ;
2. faites l'inventaire des matériaux que vous transportez.

L'ARRIMAGE

Respectez ce principe de base :
« Tout ce qui n'est pas rangé doit être arrimé ! »

LA VENTILATION

Pensez au système de ventilation
(ventilation haute, ventilation basse).

LA CHARGE UTILE (CU)

- Le PTAC (poids total autorisé en charge) est le poids maximum que le véhicule ne doit pas dépasser.
- Le PV (Poids à vide) est le poids du véhicule avec les pleins (carburant, huile, eau) sans passager ni chargement.

CU = PTAC – (PV + aménagement + conducteur + passager)

CU disponible pour votre matériel et vos matériaux.

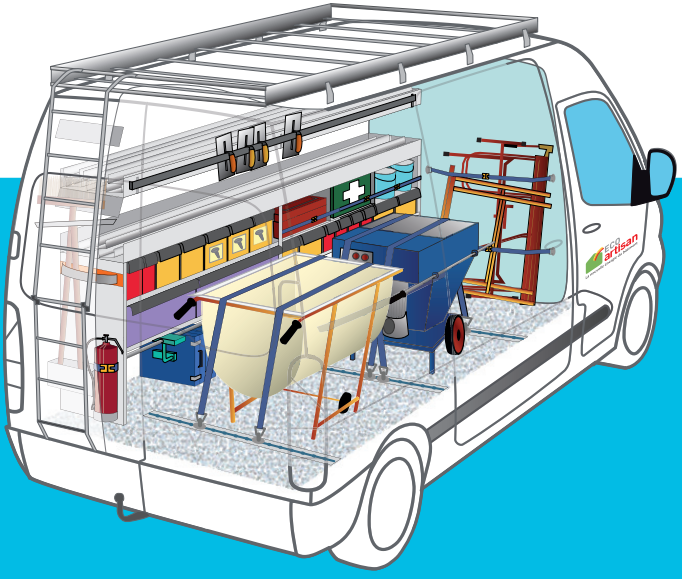

PENSEZ-Y :

Veillez à vous adresser à un agenceur ayant des références en termes de crash-tests.

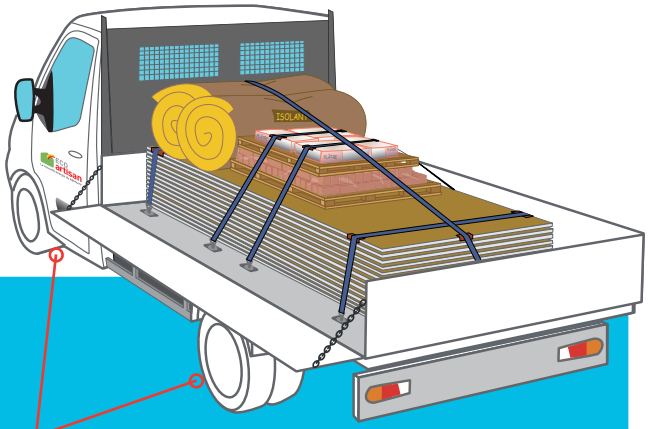

Cales de déchargement

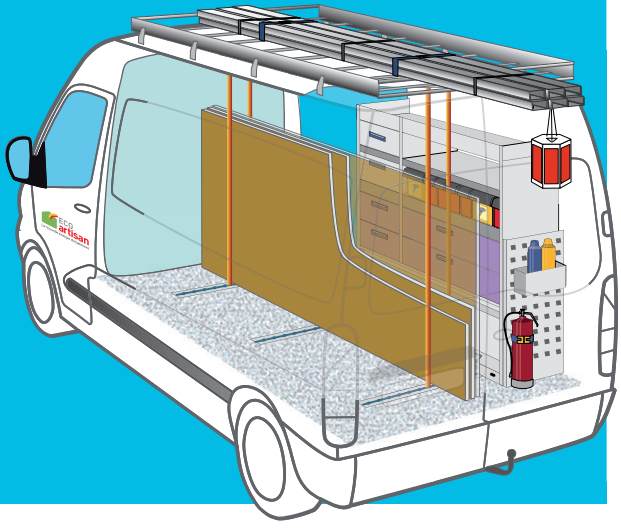

RAPPEL DU CODE DE LA ROUTE

- Le chargement d'un véhicule ne doit pas être une cause de dommage ou de danger **(Article R312-19)**.
- Tout chargement débordant à l'extérieur du véhicule doit être solidement arrimé **(Article R312-19)**.
- Les chaînes, bâches et autres accessoires, mobiles ou flottants, doivent être fixés au véhicule de manière à ne sortir à aucun moment du contour extérieur du chargement et à ne pas traîner sur le sol **(Article R312-19)**.
- À l'arrière, le chargement d'un véhicule ne doit pas dépasser de plus de 3 mètres l'extrémité du véhicule **(Article R312-21)**.
- L'utilisation d'un support de charge est autorisée **(Article R312-21)**.
- À l'avant, le chargement ne doit pas dépasser l'aplomb antérieur du véhicule. À l'arrière, il ne doit pas traîner sur le sol **(Article R312-22)**.

LA RÉPARTITION DES CHARGES

Les éléments les plus lourds doivent être disposés vers le bas du véhicule, alors que les éléments les plus légers peuvent être disposés vers le haut.

Pour vous aider à mesurer le chargement, équipez vous d'un indicateur de charge (coût :1 500 à 1 600 euros environ).

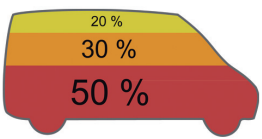

EN SAVOIR PLUS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

IRIS-ST : www.iris-st.org
INRS : www.inrs.fr
CARSAT (caisse assurance retraite et santé au travail) **:** www.risquesprofessionnels.ameli.fr

SITES MARCHANDS

Aménageurs professionnels de fourgon :
Modul System : www.modul-system.fr
OPTIMA System : www.optima-system.fr
SD SERVICES : www.sdservices.fr
SORTIMO : www.sortimo.fr
WURTH : www.orsymobil.fr

* Cette liste, non exhaustive, est indicative et ne signifie pas que ces aménageurs soient spécifiquement recommandés.

Conception, réalisation : un coin de paradis www.ucp.fr – Illustrations : Thierry Lagouche

Réalisé en 2012 par IRIS-ST, le pôle d'innovation Santé-Sécurité de la CAPEB en collaboration avec l'INRS et l'UNA MTPI.